

**ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR
JOUEUR ETRANGER**

(Est considérée comme « étrangère », toute personne ne bénéficiant pas de la nationalité française)

Je soussigné(e), Mme, M.....
déclare sur l'honneur ne pas jouer simultanément, dans la discipline concernée, dans un club étranger.

I the undersigned, Mrs, M
declare on my word of honour not to play at the same time in a foreign club regarding the relevant sports license (field hockey or indoor hockey)

- **Date du dernier match de Hockey sur gazon (JJ /MM/AAAA) :**/...../.....
Date of the last match of field Hockey (JJ /MM/AAAA) :/...../.....
- **Date du dernier match de Hockey en salle (JJ /MM/AAAA) :**/...../.....
Date of the last match of Indoor Hockey (JJ /MM/AAAA):/...../.....

Signature de l'intéressé(e)

Signature du Président de Club

Rappel des Sanctions : Règlement disciplinaire (annexe 1, sanctions particulières) :

Article 3 Infraction par un joueur étranger à l'engagement sur l'honneur (cf. : Règlement Intérieur, article 3.2.8.1.3 et 3.3.2)

Toute infraction à l'engagement sur l'honneur mentionné à l'article 3.2.8.1.3 et 3.3.2 du Règlement Intérieur :

- Pour le joueur : par un retrait immédiat de licence du joueur concerné et l'interdiction pour ce dernier d'obtenir une nouvelle licence avant un délai de 5 ans.
- Pour le club ayant licencié le joueur : une amende de 5000 euros.
- Les dispositions réglementaires liées au fait d'avoir fait jouer un joueur non qualifié seront appliquées pour chacune des rencontres de championnat auxquelles le joueur en infraction aura participé.